

Verisign doit suspendre son service de recherche de domaines

Paul Twomey, le président de l'ICANN, constatant que la redirection jugée abusive des adresses erronées vers le moteur de recherche Site Finder de Verisign »

a eu un effet substantiel d'opposition? sur la stabilité de l'internet« (!), a menacé Verisign de poursuites pour violation du contrat de service des adresses en .com et .net. Tom Galvin, le patron de Verisign, a indiqué vendredi: « Nous allons accéder à la requête [de l'ICANN] après avoir exploré toutes nos options» . Mais il ne démord pas de son projet de pointer les erreurs 404 en .com et .net vers Site Finder, et en discutera avec l'ICANN. Très en verve, comme à son habitude, Tom Galvin a qualifié la démarche de l'ICANN d' »anecdotique » et de « démarche isolée« , décrivant Site Finder comme un outil de navigation bien pratique pour les internautes perdus sur le web. Candides que nous sommes, on en oublierait presque la présence des partenaires en liens sponsorisés, et des recettes qu'il en attendait!